

« **L'ART ACTUEL A BRUXELLES : ENTRE PRÉSENCE ET ABSENCE** »

CERCLE ROYAL GAULOIS ARTISTIQUE ET LITTÉRAIRE, 5 rue de la Loi, Bruxelles  
Tribune Ville et Société  
Déjeuner-débat mensuel du vendredi 12 mai 2006 à 12.30 précises

*Avec la participation de :*

Pierre STERCKX, professeur émérite à l'École Nationale Supérieure des Beaux-arts, Paris et  
Guy DUPLAT, critique d'art à La Libre, écrivain, Bruxelles,  
avec la présence de  
Anne CAHEN, directeur général des Musées Royaux d'Art et d'Histoire, et  
Baronne Dora JANSSEN, collectionneur d'art.

Le débat est introduit par **Pierre STERCKX** qui souligne, d'entrée de jeu, l'incurie des instances politiques, administratives et muséales vis-à-vis des initiatives artistiques à Bruxelles. A titre d'exemple, il nous confie quelques aventures personnelles en la matière, comme le timbre Magritte commandé par la Conservatrice du Musée d'Art Moderne et payé au réalisateur en timbres poste, ou encore le CD Rom Magritte, récompensé à Paris par deux prix importants (Mevius et CNRS), mais ignoré par les médias belges « faute de temps » !

Pour Pierre Sterckx, l'art actuel met en jeu trois paramètres : le potentiel créateur, le public et la critique. En Belgique, l'art contemporain est largement présent grâce à des artistes remarquables (Delvoe, Fabre, Tuymans, Panamarenko, Corillon, Michel François...), et à des galeries pilotes (Hufkens, Baronian, Taché-Levy...), sans oublier les collectionneurs passionnés et les groupes d'achats privés animés par un conseiller artistique (inexistant à Paris). Soulignons également l'intérêt de la reine Paola pour les artistes contemporains tels Jan Fabre ou Marthe Wéry dont les œuvres sont présentes au Palais Royal.

Par contre, les pouvoirs publics et les musées belges ont dramatiquement laissé passer l'occasion d'achats d'œuvres contemporaines de qualité et accessibles à l'époque, comme celles de Gilbert & Georges, Dotremont ou Andy Warhol. C'est « irrécupérable » selon Pierre Sterckx. Il nous rappellera encore le refus des autorités muséales de Bruxelles d'accepter des toiles de Paul Delvaux, Max Ernst et Magritte (héritage Meesens). Aujourd'hui, Bruxelles vient de « rater » le musée Hergé qui sera construit par de Portzamparc à Louvain-la-Neuve. Parmi d'autres lacunes dans le secteur public, pointons le niveau médiocre de la statuaire contemporaine à Bruxelles et particulièrement l'absence d'un musée de sculptures qui pourrait nous présenter des artistes tels Penone, Crag, Munoz, Baeselitz... Par contre, le Wiels abritant la collection d'Herman Daelen, semble manifester plus de rapidité et d'efficacité. A suivre. ???

Enfin, concernant la critique artistique en Belgique, elle est trop souvent informative, descriptive et conventionnelle, loin de la démarche créative d'un Georges-Didi Huberman, par exemple. Soulignons, toutefois, la qualité de la revue « Clés pour les Arts » et feu la Galerie 30- de Madame Rona à Bruxelles.

Si, en Belgique, le MAC'S du Grand Hornu est remarquable et les collectionneurs privés bien présents sur le terrain de l'art actuel, **Guy DUPLAT** fait remarquer que Bruxelles est en retard au niveau de l'existence de beaux musées d'art contemporain. (On songe à celui du Luxembourg par l'architecte Pei, de Baden-Baden par Meyer, etc...). En cause : l'équilibre difficile entre le privé, la communauté flamande et la communauté française. L'exemple de Flagey est éclairant. Sur le plan institutionnel, il n'est pas aisé de créer de l'art à Bruxelles. En effet, la culture ne fait l'objet d'aucune compétence officielle au niveau de la Région de Bruxelles-capitale. Sur ce terrain, on essaie de mettre ensemble deux « communautés » culturelles monolingues et dotées de moyens inégaux. D'où les difficultés bien connues des grands musées, du Palais Stoclet, de la dation de la collection Janssen, etc... Quant au public, l'art contemporain n'intéresse qu'une certaine élite. Le rapport à la modernité et la formation

ad hoc est faible ; la nostalgie de l'ancien persiste chez le plus grand nombre. Pour preuve : le refus du projet de l'architecte Bota à Namur. En Flandre, par contre, dans le sillage de Jan Hoet, l'ouverture au XXI<sup>e</sup> siècle est plus marqué dans le monde artistique, chorégraphique (Jérôme Bell, Alain Platel...), théâtral (Jan Lauwers , ...), musical.

Cependant, il existe incontestablement une « vague belge » dans le monde de l'art actuel. Plusieurs artistes belges de grande qualité rencontrent un succès confirmé à l'étranger qui les invite à pratiquer « hors les murs ». Viennent à l'esprit les noms de Gérard Mortier, Jan Fabre, Wim Delvoye, Jan Muyle, Bernard Focroulle, Luc Tuymans.... Pourquoi cette reconnaissance et ces possibilités offertes à l'étranger et pas en Belgique ? Les limites géographiques et autres de la Belgique, les tracasseries institutionnelles, le peu d'ego nationaliste lié à l'absence de père, l'habitude du multilinguisme, a créé chez ces artistes une aptitude et un désir à l'ouverture, à l'international voire au mondial.

**Le débat** qui suivit ces deux exposés a porté principalement sur les craintes de voir la Belgique perdre la prestigieuse collection d'art précolombien de Dora et Paul Janssen ainsi que les œuvres de la Wiener Werkstätte meublant et décorant le Palais Stoclet. Aux questions portant sur le mécanisme de la dation en Belgique, aux difficultés liées à la dation Janssen et aux pistes proposées, les réponses suivantes furent apportées.

**La Baronne Dora Janssen** explique qu'elle attend depuis deux ans et demi une réponse des autorités politiques belges à sa volonté de léguer sa collection aux Musées Royaux d'Art et d'Histoire à Bruxelles, dans le cadre de la loi sur la dation des œuvres d'art. Elle n'a toujours pas reçu de réponse, ni la garantie écrite du Ministre Reynders que ces retards n'entraîneraient pas un supplément d'impôts. Cette attente vaine lui créant du tort, elle a décidé de répondre aux diverses propositions de musées étrangers intéressés (Texas, Los Angeles, MET à New-York, ...). La collection restera entière mais pas en Belgique. Par contre, les musées candidats au rachat acceptent de la laisser en Belgique jusqu'en 2010.

**Monsieur Chariot, représentant du Ministre Reynders**, après avoir précisé que la dation – manière de payer ses impôts – ne peut pas être confondue avec un don ni être assortie de la désignation du lieu d'exposition des œuvres, explique que c'est la Flandre qui bloque le dossier en raison du manque à gagner. Il promet une réponse rapide du Ministre concernant l'annulation des intérêts de retards.

**Anne Cahen** , qui exposera aux M.R.A.H. la collection Janssen pour 6 mois, à partir du 14 septembre, propose de lancer en parallèle une vaste opération de souscription auprès de mécènes belges pour racheter elle-même la collection au nom de son musée. Initiative, hélas trop tardive, sans doute ?? ?? D'autres pistes (fondation Roi Baudouin,...) pourraient être également envisagées, sans oublier l'aide de la presse.

(voir également l'article de Guy Duplat dans le LLB du 13/14/06)